

Le 26 avril 2020

COMITÉ DE DIRECTION

Président

Jean-Benoit THAMBO

Secrétaire

Céline GRUNENWALD GRONIER
Sébastien HASCOËT

Membres élus

Pascal AMEDRO
Adeline BASQUIN
Nicolas COMBES
Xavier IRIART
Daniela LAUX
Caroline OVAERT
Bertrand LEOBON (chirurgien)
Alexis BLANC (paramédical)

Membres cooptés

Magalie LADOUCEUR
Karine WARIN-FRESSE

La Filiale de Cardiologie Pédiatrique et Congénitale de la Société Française de Cardiologie (FCPC) met à jour ses recommandations relatives à l'épidémie COVID-19 étant données les récentes données sanitaires.

La FCPC a mis en place un observatoire national sur les cas d'infection à COVID-19 dans la population d'enfants et adultes avec cardiopathie congénitale et à ce jour, aucune infection grave n'a été rapportée. Ces données sont concordantes avec les études internationales qui n'ont pas identifié le fait d'avoir une cardiopathie congénitale comme un facteur de risque. Il est probable que cela soit lié au jeune âge de cette population et peut-être à un respect important des gestes barrières chez nos patients.

En cette période de déconfinement à venir, nous insistons donc sur la nécessité de maintenir les gestes barrière et les mesures de distanciation sociale, au quotidien, et cela pendant encore probablement plusieurs mois.

COVID-19

CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES



- Se laver très régulièrement les mains**
- Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir**
- Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter**
- Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades**

Vous avez des questions sur le coronavirus ?

 [GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)  **0 800 130 000**
(appel gratuit)

Reprise de la collectivité pour les enfants ayant une cardiopathie congénitale

Dans la très large majorité des cas, tous les enfants ayant une cardiopathie congénitale réparée ou mineure peuvent reprendre l'école, en appliquant les gestes barrières et les mesures de distanciation sociale recommandées par le gouvernement et appliquées dans l'établissement scolaire.

Reprise du travail pour les patients adultes ayant une cardiopathie congénitale

Dans la majorité des cas, les patients adultes ayant une cardiopathie congénitale peuvent reprendre le travail, en appliquant les gestes barrières et les mesures de distanciation sociale recommandées par le gouvernement.

Chez l'adulte, les facteurs de risque d'infection sévère à COVID-19 sont les suivants :

1. L'âge > 65 ans.
2. Le surpoids.
3. Les facteurs de risque de maladies cardiovasculaires : hypertension artérielle, diabète.
4. Le cumul de plusieurs complications cardiaques et extracardiaques avec des facteurs de risque (ex : pathologie respiratoire chronique, insuffisance rénale, insuffisance cardiaque, obésité, etc.).

À ce jour nous n'avons pas observé une proportion plus importante des formes sévères de COVID chez nos patients adultes avec une cardiopathie congénitale. Une des explications plausibles étant que dans la majorité des cas, les patients étaient jeune (< 65 ans) ou ne présentaient pas les facteurs de risque sus-cités.

Pour les autres patients qui cumulent plusieurs facteurs de risque ou complications, nous vous invitons à reprendre contact avec votre cardiologue habituel afin d'établir avec lui s'il est souhaitable de rester confiné.

Cas particuliers nécessitant l'avis du cardiopédiatre ou du cardiologue congénitaliste référent

Malgré l'absence de données scientifiques spécifiques concernant l'infection par le COVID-19, les situations suivantes peuvent être considérées comme potentiellement à risque de décompensation cardiaque en cas d'infection respiratoire sévère :

- Hypertension pulmonaire
- Insuffisance cardiaque
- Cardiopathies cyanogène avec Saturation <90 %
- Immunosuppression
- Patients en attente d'une chirurgie cardiaque ou d'un cathétérisme cardiaque interventionnel dans les semaines à venir.

Ainsi, nous recommandons aux patients concernés de prendre contact avec leur cardiologue référent pour une évaluation individuelle de leur prise en charge au moment du déconfinement.

Si la reprise du travail, de la collectivité ou de la scolarité est envisagée, il conviendra de s'assurer du respect strict des mesures barrières et de distanciation recommandées par le gouvernement.

Pour tous les patients

Par ailleurs, les rendez-vous prévus pour votre suivi cardiologique et les interventions programmées après le 11 mai reprennent progressivement dans les différents centres/cabinets.

Dans chacun de ces centres/cabinets, des mesures ont été mises en place pour vous protéger d'éventuelles contaminations.

De plus, la grande majorité des cardiologues et cardiopédiatres ont mis en place des plateformes de téléconsultations.

Nous vous invitons à reprendre contact avec vos cardiologues pour connaître les modalités de votre prise en charge à venir.

Le bureau de la Filiale de Cardiologie Pédiatrique et Congénitale de la Société Française de Cardiologie